



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

PV N°2 – 08/12/2024 **A Evreux, En présentiel**

Présents : Jacques FECIL, Pascal LEBRET, Marie MARTESI, Frédéric MARTIN, Nathalie YVELAIN
En visioconférence : Matthieu MOULIN
Invité : Maxence LAURENT
Absents excusés : Patrick BANNIER, Solène BANSARD, Gaëlle BISSON, Philippe DE PASQUALE, Johnny DELHOME, Sébastien LEMARIE, Louison OLIVIER, Erwan et Marc ROUTIER

oO*****Oo

1. Adoption :
 - du PV de la CDPA n°1 du 13/10/2023
 - du PV de la sous-commission « réfèrent arbitre » du 20/10/2023 publié le 14/11/2023
2. Civilités :
 - Condoléances à Sébastien LEMARIE en raison du décès de sa maman
 - Félicitations à Gaëlle BISSON pour sa sélection en équipe de France féminine futsal
3. Tour des sous-commissions :
 - Sous-commission féminine : présentation et validation des binômes « marraines-filleules », du plan d'accompagnement des arbitres féminines participant au programme des femmes euroises mis en place par le DEF et participation de celles-ci aux journées du 27 janvier 2024 à PACY SUR EURE et du 8 et 9 mars 2024 à HOULGATE (manifestation organisée par la LFN) ; validation de l'idée d'associer les sous-commissions féminine et réfèrent arbitre dans les visites des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage ayant une équipe féminine.
 - Sous-commission UNSS : réalisation d'une visioconférence par Jacques FECIL, Matthieu MOULIN et Erwan ROUTIER avec les 5 candidats FIA issus

de l'UNSS pour évaluer leur motivation. Ces échanges ont été convaincants. 2 candidats se sont présentés à la FIA de BEAUMONT LE ROGER ; les 3 derniers devraient s'inscrire à la FIA de PACY SUR EURE en janvier 2024.

Maxence LAURENT précise les équivalences de niveau. Ainsi, un arbitre régional UNSS est équivalent à un arbitre de district ; un arbitre national UNSS, à un arbitre de ligue.

- Sous-commission école d'arbitrage : Marie MARTESI présente à Maxence LAURENT le fonctionnement de l'école d'arbitrage de BEAUMONT LE ROGER
- Sous-commission accompagnement de l'arbitre : en janvier 2024, réouverture de l'inscription à la formation « accompagnateur d'arbitre ». Il faut 12 personnes inscrites minimum pour que la formation soit organisée.

Il faut également s'assurer que le parcours de l'arbitre (alternance d'accompagnateurs, d'observateurs) théorique soit conforme à la réalité du terrain.

4. Présentation du VOR par Maxence LAURENT :

Le VOR va être présenté aux clubs à l'AG du DEF le 13/12/2023. Ensuite, les clubs pourront s'inscrire à des réunions « d'approfondissement d'utilisation » du VOR, organisées au DEF, avant de décider s'ils souhaitent en bénéficier.

Selon Maxence, c'est un outil simple d'utilisation tant pour répondre aux questions que pour le traitement par le club des réponses. Il suffit de photographier le QR code fourni et affiché dans le club pour faire apparaître les questions.

Actuellement, les questions posées (de une à neuf) sont identiques quel que soit le club car la LFN, qui offre la première année d'utilisation, a comme objectif de détecter de potentiels arbitres et bénévoles au sein des clubs afin d'en augmenter le nombre.

Une personnalisation des questions est possible après par le club utilisateur ; exemple : « quel jour préférez-vous pour organiser notre tournoi ? » ou encore « quelle couleur pour les maillots ? ».

Mais le domaine des questions est vaste et peut être étendu entre plusieurs clubs voire à l'échelle d'un district ou d'une ligue. Ainsi, par exemple, il pourrait être utilisé pour l'évaluation des arbitres par les éducateurs et les présidents tout au long d'une saison ou encore remplacer les fiches utilisées par l'accompagnateur d'arbitre et l'arbitre accompagné dans notre district..

5. Questions et informations diverses :

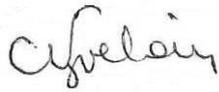
- La LFN a-t-elle prévu d'organiser une journée de l'arbitrage ? Réponse affirmative de Maxence LAURENT qui l'envisage en fin de saison 2023/2024

- Le Comité de direction a validé l'arbitrage en U11. Le règlement intérieur de la CDA a dû être modifié, par Pascal LEBRET, pour le permettre.
- L'arbitrage à 2 a été évoqué. La catégorie et la pratique test seraient les U13 en futsal.
- Afin d'améliorer le coaching des jeunes arbitres, la faisabilité d'équiper d'oreillettes l'arbitre et l'observateur ou l'accompagnateur des est à l'étude. Une telle expérience est menée par le district de l'Orne.

Remerciement à Maxence LAURENT pour sa participation à la CDPA et pour sa présentation du VOR

oO*****Oo

La secrétaire,
Nathalie YVELAIN



Le président,
Frédéric MARTIN

